

11.09.2014 - 10:03 Uhr

taxisuisse exige des conditions de marché équitables

Bern (ots) -

Taxisuisse, le groupe professionnel Taxi de l'ASTAG, exige des conditions-cadre équitables pour tous les prestataires dans le domaine du taxi, limousine et car-sharing et s'oppose aux distorsions de concurrence. L'entrée sur le marché du prestataire de service américain Uber dans différentes villes européennes a fait l'objet de discussions sur le plan international au cours de ces derniers mois. taxisuisse n'appréhende pas l'arrivée de nouveaux concurrents avec des nouvelles approches. La poussée technologique dans le domaine des applications Smartphone est approuvée explicitement. Toutefois, le groupe professionnel se défend avec fermeté contre les conditions-cadre inégales dans la branche du transport de personnes. Ainsi, afin de recevoir des réponses claires il faut agir dans le sens de la voie politique.

La lutte pour une qualité et une concurrence équitable au sein de la branche des taxis sont les objectifs centraux de taxisuisse. Le groupe professionnel exige une prise de position claire du Conseil fédéral relative aux conditions de marché équitables. Les nouveaux prestataires dans le domaine du transport de personnes à titre professionnel ont été sans surprise au centre des discussions lors de l'assemblée des membres de taxisuisse du 10 septembre à Thoune. Le président du groupe professionnel Patrick Favre a mené d'innombrables entretiens pendant ces dernières semaines et derniers mois; ceci avec les détenteurs de taxis, les autorités et également avec les représentants suisses d'Uber.

« Uber est un sujet d'actualité au sein des discussions médiatiques. Mais, il ne s'agit pas seulement d'Uber. Diverses nouvelles offres du domaine des taxis, limousines et car-sharing arrivent sur le marché et ceci également en Suisse. Cela ne nous dérange pas, nous sommes ouverts à de nouveaux modèles d'activité innovants. Mais, la condition est la suivante : les mêmes droits et obligations pour tous ! » a exigé Patrick Favre, lui-même entrepreneur de taxi à Neuchâtel. « Jusqu'à présent, il n'est pas garanti que les nouveaux prestataires se tiennent aux mêmes règles comme cela va de soi pour nous en tant que détenteurs de taxis. Il s'agit concrètement des exigences de la formation des chauffeurs, du respect des périodes de repos prescrites, de la mise en circulation des véhicules pour le transport de personnes à titre professionnel et également de la transparence des prix pour le client. »

Avec deux parlementaires fédéraux, taxisuisse a élaboré une interpellation dans laquelle des questions concrètes relatives à l'entrée du marché des nouveaux prestataires du domaine du taxi/limousine/car-sharing sont posées au Conseil fédéral. L'intervention sera probablement déposée lors de la session d'automne des Chambres fédérales. « Nous souhaitons recevoir une prise de position claire du gouvernement, à savoir comment s'assurer à ce qu'il y ait une concurrence loyale en permettant de lutter à armes égales avec les concurrents », a dit Stefan Huwyler, le responsable de domaine du transport de personnes de l'ASTAG et secrétaire du groupe professionnel de taxisuisse.

Contact:

ASTAG Association suisse du transport routier - Groupe professionnel
taxisuisse
Patrick Favre, président taxisuisse
076 491 25 25

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100761241> abgerufen werden.